

# Fontenay et la Révolution

(Suite)

Le 13 NOVEMBRE 1791, l'Assemblée est renouvelée. *Royer* est élu maire par 16 voix sur 24.

1<sup>er</sup> JANVIER 1792 : nomination d'un officier.

13 JANVIER : nomination d'un administrateur de la fabrique.

Le 30 AVRIL 1792, un receveur des contributions est nommé grâce à une adjudication au rabais de la charge. Il percevra 11 deniers par livre. *Billore* est nommé.

Le 16 SEPTEMBRE 1792 surgit le terme : « An Premier de la République ».

Si, jusqu'en 1792, Fontenay paraissait jouir d'une complète autonomie, il semble que désormais la cité sera soumise au Directoire du district de Bourg-de-l'Égalité.

Le 11 MARS 1793, quatre gardes champêtres sont nommés, ce sont : *Baptiste Bart*, *Pierre Marchand*, *Denis Robquin* et *Pierre Lardot*.

Le 17 MARS, le Corps administratif est encore renouvelé.

Ce sont ces nouveaux promus qui subiront l'énorme charge de cette année tragique. 23 électeurs voteront.

*Corroy*, nommé maire, obtiendra 20 voix.

5 officiers municipaux seront nommés, ainsi qu'un procureur, dont l'importance va croître.

12 notables s'y adjoindront. Cette Assemblée siègera sans désesparer comme sa grande

sœur nationale, faisant face à tous les problèmes, surtout celui de la « subsistance », malgré un manque cruel de fonds, qui contraindra même le maire à emprunter de l'argent aux conseillers pour payer les frais d'un procès engagé par la commune.

Ce corps municipal nommera des commissaires délégués au Comité de Salut Public et à tout autre organisme.

Le 13 MAI 1793, l'Assemblée Générale des habitants nommera « un citoyen » *d'une honnête médiocrité, d'un patriotisme éclairé, de mœurs irréprochables*, pour siéger au Comité révolutionnaire de Bourg-de-l'Égalité.

*Un nouvel instituteur : Nicolas Amidieu*, sera nommé le 1<sup>er</sup> NOVEMBRE. Il devra en outre « assister aux offices, diriger le chant et accompagner le curé ou le vicaire dans toutes ses fonctions ».

*Un nouveau greffier*, qui prendra le nom de secrétaire sera nommé le jour « octidi de la première décade de Brumaire, an vulgaire 29 octobre de la Deuxième année de la République une et indivisible », gagnera 100 écus l'an et sera dispensé des publications et autres obligations vulgaires.

Les procureurs deviendront « agents nationaux » le 23 DÉCEMBRE 1793.

Une Assemblée populaire trublionne, menaçant le Corps municipal des sévices de la Section du Bonnet Rouge, semble avoir été inopérante.

Les problèmes qui se posèrent à cette époque furent relativement bien résolus.

## 1° L'ETAT CIVIL

Avant 1789, l'état civil des Fontenaisiens était consigné uniquement sur les registres religieux qui notaient baptêmes, mariages, décès. L'Eglise détenait ces manuscrits avec beaucoup de rigueur et se faisait seconder éventuellement par le maire.

C'est ainsi que le 15 SEPTEMBRE 1790, le curé portera plainte pour non présentation d'un nouveau-né.

En 1793, le 12 MARS, tous ces registres furent inventoriés en grande pompe. On en transporta une vingtaine environ à la Maison commune. Le premier datait de 1630.

## 2° RAPPORTS AVEC L'EGLISE ET LA RELIGION

En 1789, le curé, *M. Lartigue*, semble jouir d'une grande considération. Il possède des terres, des vignes d'un bon rapport. La fabrique est riche. Les objets du culte (parements, bannières, croix, calices) sont nombreux et somptueux. L'église, vétuste, le clocher, ont besoin de réparations. La cloche est un peu fêlée. La Municipalité accepte les réparations nécessaires, mais ne se laisse jamais piller par les entrepreneurs. Les mêmes discussions auront d'ailleurs lieu pour le remplacement d'une poutre de la Maison des Sœurs, dépense chiffrée à 1.392 livres et 14 sols.

Les offices sont suivis de très près. Un homme, surnommé « Verre à bière », sera sévèrement puni, le 6 AVRIL 1790, pour avoir travaillé pendant la Messe.

Cependant, des « verbiages » se feront contre le curé en JUIN 1790. L'enquête, le contrôle des recettes de la cure prouveront leur inanité, et le prêtre, félicité, sera même nommé « Administrateur de la charité ». Cependant, le 10 JUILLET 1791, le District donnera l'ordre de vendre les récoltes des Biens de l'Eglise, à l'exception des vignes, et ses terres, elles-mêmes, seront mises en adjudication le 25 SEPTEMBRE.

Le 19 SEPTEMBRE 1792 fut prévu et non

exécuté un premier inventaire des objets du culte.

*L'Assemblée Générale des habitants décide*, le 19 MAI 1793, que la procession de sainte Geneviève aura lieu sur le territoire de Fontenay à 6 heures du matin et qu'elle empruntera la Ruelle des Bouffrais, la Croix des Chevillons et le Chemin de la Procession de Saint-Marc. Elle aura finalement lieu à 3 heures et demie du matin.

Le 29 MAI est publiée l'interdiction des déprédations et des souillures autour de l'église.

Le 29 JUIN, les quêtes à l'église seront interdites ; les offrandes grossiront le trésor municipal.

Le 13 JUILLET, on vérifiera, sur ordre, la réalité du serment des prêtres à la République une et indivisible.

Le 6 AOUT, on procédera à l'enlèvement des armes sur les vitraux.

Le 10 AOUT aura lieu la Messe d'Action de Grâce et d'Invocation à l'Etre Suprême avec : *Veni Creator*, serment des sans-culottes, distribution de poudre, de piques et décharges d'artillerie.

Le 8 OCTOBRE apparaît l'urgence d'enlever les fleurs de lys sises au sommet du clocher.

Le 15 NOVEMBRE, nous voyons la réquisition de l'argenterie et l'inventaire des biens d'église qui devront être remis au District. La Municipalité réservera cependant, pour son usage, les meubles, armoires, coffres, bancs, qui seront utilisés à la Maison commune.

Enfin, le 21 NOVEMBRE 1793, un scrutin a lieu, dont l'objet est la fermeture de l'église.

Sur 184 électeurs, seuls 100 sont présents.

45 votent « oui », 55 disent « non », mais le lendemain 7 se rétractent ; l'église sera fermée et le curé démissionnera. Est-ce la fin ?

Pas tout à fait, car l'angélus carillonné et non plus tinté persistera. Peu de temps, hélas ! les battants des cloches seront enlevés le 29, et l'église, désormais, deviendra le Temple de la Raison.

## 3° LA SUBSISTANCE

Jusqu'en 1793, seul le problème des vols et déprédations des cultures intéressa nos villa-

